

Formulaire de demande de crédit aux associations et aux entreprises de l'économie sociale

Crédal est une coopérative de finance solidaire. Grâce à l'argent des coopérateurs et coopératrices, elle finance notamment des associations, des entreprises d'économie sociale, des projets collectifs, citoyens, sociaux, environnementaux ou culturels; des acteurs et actrices d'un monde plus juste et plus solidaire en Wallonie et à Bruxelles.

Ce formulaire est à remplir pour introduire une nouvelle demande de crédit, et est à envoyer, accompagné des annexes, à l'adresse mail : creditsolidaire@credal.be.

1. Présentation de votre activité

Veuillez décrire brièvement l'activité de votre entreprise.

2. Coordonnées du demandeur

Nom de l'organisation :

Nom de la personne de contact :

Numéro de téléphone :

Email :

N° d'entreprise :

Agrément (principal si plusieurs) :

Administration compétente (principale si plusieurs) :

3. Demande de crédit

Montant souhaité :

Durée du crédit :

Objectif du crédit :

4. Bénéficiaires

Nombre de bénéficiaires	soit,	femmes	hommes	autres
-------------------------	-------	--------	--------	--------

5. Equipe

Nombre d'ETP	Soit,	femmes	hommes	autres
--------------	-------	--------	--------	--------

5. Gestion

Etes-vous lié actuellement par des engagements (financements ou cautionnements) vis-à-vis de tiers ?

Organisme financier

Echéance

Montant accordé

Encours

Garanties

Etes-vous en litige avec un tiers (membre du personnel, client, fournisseur, etc.) ?

Si oui, merci de le décrire brièvement et d'indiquer si cela pourrait avoir un impact sur les finances de votre entreprise.

6. Subsidies

Merci de compléter le tableau récapitulatif des subsidies ci-dessous, ou nous envoyer votre propre tableau de suivi.

Pouvoir subsidiant	Nom du subsidy / projet & période couverte.	Statut : confirmé par arrêté / en attente	Montant accordé	Montant reçu	Solde à recevoir

7. Annexes

Les comptes de résultats et bilans complets (en version détaillée et non pas de type BNB – comptes issus directement du logiciel comptable s'il en existe en) des 3 dernières années. Pour les structures de moins de trois ans, ce dont vous disposez.

Le rapport du réviseur d'entreprise (s'il y en a un).

Une clôture intermédiaire au 30/06 ou au 30/09 pour l'année en cours.

Le budget de l'année en cours.

Si crédit de trésorerie court terme : un plan de trésorerie sous format Excel prévoyant sur au moins un an les entrées et les sorties de trésorerie au départ des soldes en banques et en caisse. Un modèle est disponible chez Crédal.

Si crédit d'investissement : le budget total du projet d'investissement, le détail des autres sources de financement, un détail des équipements, des travaux à réaliser (devis) ou du bâtiment (expertise).

Les arrêtés de subventionnement de vos subsidies et une copie de votre (vos) agrément(s).

Si développement ou création d'une activité : un plan prévisionnel chiffré sur min. 3 ans et un document de présentation de votre projet.

Un justificatif du numéro de compte de l'organisation (extrait de compte ou RIB).

Un rapport d'activité récent ou tout document illustrant l'activité.

Un organigramme.

Obligatoire : un extrait actualisé du registre UBO, le formulaire PPE annexé (complété et signé) et une copie recto-verso de la carte d'identité de la personne de contact (et du signataire du formulaire PPE si différent).

Un crédit accepté par le comité de crédit, même s'il n'est pas déboursé, engendrera la facturation des frais de dossier.